JOURNAL ÉCHO DES PLAINES Dù la nature fait bien les choses!



Volume 31, numéro 3

Novembre—Décembre 2021



2021 tire à sa fin, mais avant de clore l'année...

Sachez que je suis très honorée de la confiance que vous m'avez témoignée le 7 novembre, en m'élisant comme mairesse de Saint-Edmond-les-Plaines, mais tout aussi heureuse de faire partie d'un conseil municipal paritaire. J'ai pu, grâce à vous et à l'ouverture d'esprit dont vous avez fait preuve « Briser le plafond de verre ».

Cette expression parle d'elle-même! Le plafond de verre désigne, de manière imagée, les nombreux obstacles qui se dressent sur le parcours professionnel des femmes, en route vers les postes de pouvoir au sein des entreprises et organisations.

Saint-Edmond-les-Plaines étant connue et reconnue pour l'implication significative de ses gens envers leur communauté, je souhaite ardemment que tous ensemble, nous accomplissions de grandes choses au cours de ce mandat!

Nous avons d'ailleurs déjà annoncé en novembre, la tenue d'une première consultation publique citoyenne qui aura lieu le 15 février 2022. Celle-ci aura pour but de définir les enjeux et projets municipaux souhaités par les Edmondoises et Edmondois, et ce, dans l'optique que le conseil municipal concocte une première planification stratégique 2022-2025. Je vous invite d'ores et déjà à y réfléchir!

Les membres du Conseil et le personnel se joignent à moi pour vous souhaiter un temps des Fêtes des plus chaleureux, empreint de bienveilance!

Paix, Amour et Partage

Martine Verville, mairesse

DANS CE NUMÉRO

- Séances du conseil en bref
- Bibliothèque
- Régie des matières résiduelles
- Caisse populaire
- Chorale de Noël
- ONC alcool-drogues au volant
- Appel d'offres

MUNICIPALITÉ SAINT-EDMOND-LES-PLAINES

ISSN 1203-1380

INFO-MUNICIPALE

SÉANCES DU CONSEIL EN BREF: 15 ET 29 NOVEMBRE ET 6 DÉCEMBRE 2021

Administration

- Acceptation des listes de comptes d'octobre 2021 d'une somme de 38 959.62\$
- Acceptation des listes de comptes de novembre 2021 d'une somme de 59 922.63 \$.
- Budget Régie GEANT 2022 Adoption
- Budget révisé OMH Maria-Chapdelaine 2021 Adoption
- Calendrier des séances 2022 Adoption
- Nomination des maires suppléants
- Nomination des conseillers sur les divers comités
- Projet particulier d'amélioration d'envergure ou supra municipaux (PPA-ES) -Reddition de compte
- Demande de prolongation projet RIRL-2017-607 (Réflexion des infrastructures locales)
- Politique de dotation du personnel
- Règlement 274-2021 Acquisition d'un terrain pour les étangs
- Règlement 275-2021 Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux
- Règlement 276-2021 Politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence en milieu de travail
- Projet de règlement 277-2021 Taux de taxation 2022
- Dépôt des rapports d'audits de conformité portant sur l'adoption du budget 2021 et l'adoption du PTI (programme triennal d'immobilisations) 2021-2023

Pour la période des Fêtes, les bureaux administratifs de la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines seront fermés du 24 décembre 2021 au 4 janvier 2022 inclusivement





INFO-MUNICIPALE - SUITE

BOTTIN TÉLÉPHONIQUE

Nous sommes à mettre à jour notre bottin téléphonique municipal. Nous invitons ceux qui n'ont pas de téléphone fixe à communiquer leur numéro de cellulaire au bureau de la municipalité au 418-274-3069 ou à admin@stedmond.ca.

Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration.

CALENDRIER DES SÉANCES 2022	
LE LUNDI, 10 JANVIER19 h 30	LE LUNDI, 07 FÉVRIER 19 h 30
LE LUNDI, 07 MARS19 h 30	LE LUNDI, 04 AVRIL 19 h 30
LE LUNDI, 02 MAI19 h 30	LE LUNDI, 06 JUIN 19 h 30
LE LUNDI, 04 JUILLET19 h 30	LE LUNDI, 01 AOÛT 19 h 30
LE MARDI, 12 SEPTEMBRE19 h 30	LE LUNDI, 03 OCTOBRE 19 h 30
LE LUNDI, 07 NOVEMBRE19 h 30	LE LUNDI, 05 DÉCEMBRE19 h 30



Les Opérations postales de Postes Canada cesseront leurs activités les 25, 26 et 27 décembre 2021, ainsi que les 1^{er}, 2 et 3 janvier 2022. Par conséquent, il n'y aura **pas de levée ou de livraison du courrier** ces jours-là.



RAPPEL

DÉNEIGEMENT

La municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines vous rappelle qu'il est interdit de jeter de la neige ou de la glace dans les rues ou chemins municipaux. Il est de plus interdit de traverser celles-ci de l'autre côté du chemin.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Nous aurons un échange de volumes le 10 janvier.

Horaire de la bibliothèque pour le temps des Fêtes :

22 décembre : Ouverte de 18h30 à 20h00

29 décembre : Fermée

5 janvier : Ouverte de 18h30 à 20h00

Vous pourrez emprunter plus de volumes lors de la soirée du 22 décembre.



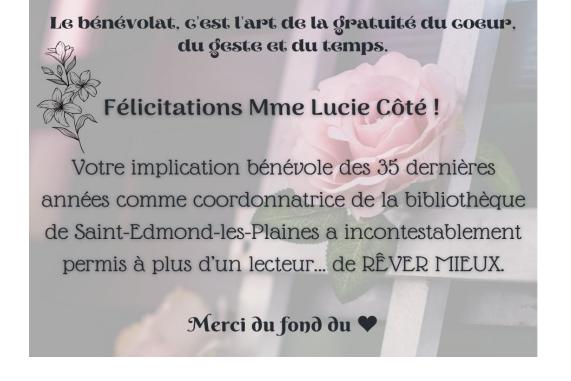
Je m'associe aux bénévoles pour remercier les membres du Conseil Municipal, principalement Mme Josée Lavoie (notre représentante), pour le budget accordé pour le bon fonctionnement de votre bibliothèque. C'est le seul lien culturel pour la population alors il faut en profiter.

Merci beaucoup

<u>MERCI</u> également aux bénévoles, sans vous toutes, il n'y aurait pas de bibliothèque. Profitez du temps des Fêtes pour vous reposer et surtout de lire.

Lucie Côté, coordonnatrice

JOYEUSES FÊTES À TOUTE LA POPULATION!





Le comité de la bibliothèque de Saint-Edmond-les-Plaines lance le concours

"La féérie en lumière et au bout des doigts"

Nous invitons les résidents de St-Edmond-les-Plaines à décorer l'extérieur de leur maison pour ainsi créer une ambiance féerique en cette période de fête.

Comment participer

Adulte: décore ta maison.

Jeune : fais nous parvenir une représentation de Noël (coloriage, dessin, bricolage, poème, texte de Noël). Nous afficherons votre représentation. e coupon de participation vous a été envoyé par la poste.

Vous avec jusqu'au 17 décembre pour venir déposer votre inscription/dessin dans la chute à livre. Le tirage aura lieu le 20 décembre 2021.



Dù la nature fait bien les choses!

Nous tenons à souhaiter la bienvenue à madame Danielle Bernard, qui s'est jointe à l'équipe de la Municipalité le 22 novembre dernier à titre d'adjointe administrative.



Son dynamisme et ses connaissances du milieu municipal sont des atouts considérables.

Nous lui souhaitons beaucoup de plaisir et de belles réalisations dans ses nouvelles fonctions.

Passez nous voir elle se fera un plaisir de vous accueillir.

RÉGIE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU LAC-SAINT-JEAN

La Régie a mis en place une procédure afin d'encadrer le nombre de bacs roulants déposés en bordure de chemin puisque le contrat de collecte stipule que chaque unité de logements résidentiels dispose d'un bac roulant pour les déchets, un pour les matières recyclables et un pour les matières organiques.

Cependant, la Régie peut autoriser des bacs roulants supplémentaires pour certains types d'immeubles :

- Famille ou maison intergénérationnelle de 6 personnes occupantes ou plus ;
- Garderie en milieu familial ;
- Maison d'accueil pour personnes âgées et/ou handicapées.

Les propriétaires de ces immeubles doivent communiquer avec la Régie afin de remplir un formulaire. Si leur demande est acceptée, un auto-collant leur sera attribué pour identifier le bac roulant supplémentaire.

Il n'y a pas de taxes supplémentaires qui seront facturées à ces citoyens. L'achat des bacs bleus, la collecte et l'enfouissement sont à la charge de la RMR ainsi que la gestion des demandes pour les bacs supplémentaires. Cependant, la livraison des bacs bleus demeure sous la responsabilité des municipalités locales. L'achat des bacs à déchets est sous la responsabilité des citoyens.

Cette mesure a été rendue nécessaire, car depuis l'arrivée du bac brun et de la col-







OPÉRATION NATIONALE CONCERTÉE ALCOOL-DROGUES

L'ensemble des services de police du Québec, en collaboration avec la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), intensifiera ses interventions, du 26 novembre 2021 au 3 janvier 2022, dans le cadre de l'opération nationale concertée (ONC) ciblant la capacité de conduite affaiblie par l'alcool, la drogue ou une combinaison des deux. Ces interventions se traduiront entre autres par la présence de points de contrôle où des dépistages obligatoires pourraient être réalisés aléatoirement.

À l'occasion du lancement de l'ONC Alcool-Drogues du 26 novembre prochain, des points de contrôle routier se tiendront sur l'ensemble du territoire québécois, et ce, autant le jour, le soir et la nuit. De plus, tout au long de cette ONC, une campagne de sensibilisation sera déployée notamment sur les différentes plateformes des médias sociaux des organisations policières et de la SAAQ. Cette campagne vise à rappeler aux conducteurs les conséquences de la capacité de conduite affaiblie par l'alcool, la drogue ou la combinaison des deux.

Le saviez-vous?

Malgré les campagnes de sensibilisation, la présence policière et les nombreuses options disponibles pour éviter de prendre le volant, chaque année, en moyenne, de 2015 à 2019, l'alcool était la cause de collision ayant entraîné :

- 85 décès (24 % du total des décès annuels);
- 220 personnes blessées gravement (15 % du total des personnes blessées gravement);

Chaque année, en moyenne, de 2015 à 2019, la présence de drogues ou de médicaments a été décelée chez 37 % des conducteurs décédés ayant subi un test (la présence de drogue ne signifie pas nécessairement que les capacités du conducteur étaient affaiblies au moment de la collision).

• Le cannabis était la drogue la plus souvent dépistée (21 % des conducteurs décédés ayant subi un

VOEUX

Pour cette nouvelle année, nous vous souhaitons d'oser.
Oser réaliser vos rêves.

Oser concrétiser vos projets. Oser profiter de votre bonheur.

Oser apprécier l'amour qu'on vous donne. Oser avoir tout le succès que vous méritez. Tout cela est en vous, il ne vous reste plus qu'à oser. BONNE ANNÉE 2022.

La municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines

APPEL D'OFFRES

Dù la nature fait bien les choses!

APPEL D'OFFRES OPÉRATION D'UNE CONCESSION RESTAURANT RENDEZ-VOUS SPORTIF

La municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines sollicite des offres auprès de concessionnaires pour assurer l'opération du restaurant Rendez-Vous Sportif situé au 115, avenue Tremblay, Saint-Edmond-les-Plaines (Québec) G0W 2M0.

Ce contrat d'une durée d'un an, est assorti d'une option de renouvellement pour une période additionnelle et successive de 24 mois. Le cahier des charges est disponible à l'adresse Internet suivante : http://stedmond.ca ou à la mairie.

Toute offre doit être déposée dans une enveloppe cachetée identifiée au nom de l'appel d'offres et reçue à la Mairie de Saint-Edmond-les-Plaines située au 561, rue Principale, Saint-Edmond-les-Plaines, (Québec) G0W 2M0 jusqu'au jeudi, 13 janvier 2022 à 10 h.

Pour tout renseignement, veuillez communiquer par courriel : dg@stedmond.ca

Pour être recevable, toutes les conditions du cahier des charges doivent être rencontrées. La municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines n'est pas contrainte d'accepter aucune des soumissions reçues.

Pascale Deschesnes Directrice générale

CHORALE MESSE DE NOËL

Les pratiques se tiennent les jeudi à 19 h.

Réjeanne Bernard responsable.

CIUSS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

All tous les propriellaires d'un puits domestique, un nouvel outil est disponible pour vous !



L'eau de votre puits peut être contaminée, même si elle a bon goût et qu'elle est transparente. C'est ce pourquoi il est important de procéder à une analyse de l'eau au moins deux fois par année, à l'automne et au printemps. Cet outil vous permet d'obtenir des recommandations fiables et applicables à votre situation pour la protection de votre santé celle de votre famille.

Pour l'utiliser, c'est facile :

r Procéder à l'analyse de l'eau de votre puits auprès d'un laboratoire accrédité

Allez sur l'outil d'analyse d'eau : https://bit.ly/3CKjyPY

r Inscrivez les données de l'analyse

Conseils en toute confidentialité!

Si vous avez des questions concernant votre entat de santen ou celui de vos proches, possiblement lieus au une contamination de l'eau, appelez Info-Santeu au 811 ou consultez votre professionnel de la sante.







Que cette période soit empreinte de douceur et de magie.

Et que votre année 2022 soit sereine et remplie despetits bonheurs de la vie.

Meilleurs vœux à vous et à tous ceux qui vous sont chers!



URBANISME

INSPECTRICE MUNICIPALE

Isabelle Poirier, inspectrice

Téléphone: 418 274-2004 poste 3201

Courriel: inspection@regiegeant.ca

Elle sera présente au bureau municipal tous les

MERCREDIS

Quiconque désire réaliser des travaux pour édifier, implanter, reconstruire, agrandir, transformer, rénover (intérieur ou extérieur) ou démolir doit, au préalable, obtenir de l'inspecteur municipal, un permis l'autorisant à procéder. Le permis vous assure de la conformité de votre projet à la réglementation.

Prévoyez de faire la demande de permis avant le début des travaux.

Veuillez noter que l'inspecteur en bâtiment **dispose de 30 jours** pour délivrer le permis.

Conseil municipal

Martine Verville, mairesse

Josée Lavoie, conseillère siège #1

Carolle Bouchard, conseillère siège #2

Martial Gauthier, conseiller siège #3

Bruno Simard, conseiller siège #4

Tony Paré, conseiller siège #5

Marlène Deschesnes, conseillère siège #6

Pour nous joindre

561, rue Principale Saint-Edmond-les-Plaines (QC) G0W 2M0 418 274-3069 admin@stedmond.ca

Heures d'ouvertures Lundi au jeudi : 8 h 30 à 16 h Vendredi de 8 h à 12 h LE SAVIEZ-VOUS ?

CERTIFICAT D'AUTORISATION

> SAINT-EDMOND-LES-PLAINES GOW 2M0

TYPE / NATURE / DESCRIPTION

CADASTRE(S) 330854

2020-000

RESPONSABLE DU DOSSIER

CE CERTIFICAT DOIT ÊTRE AFFICHÉ DANS UN ENDROIT VISIBLE

Pour toute requête de travaux de voirie, veuillez communiquer au: 418 618-3069.



Sewices municipaux

Pascale Deschesnes, directrice générale et greffièretrésorière

dg@stedmond.ca, 418 274-3069 poste 3303

Craig Doucet, responsable des travaux publics voirie@stedmond.ca, 418 618-3069

Danielle Bernard, adjointe administrative admin@stedmond.ca, 418 274-3069 poste 3301

Isabelle Poirier, inspectrice en bâtiment et en environnement inspection@regiegeant.ca, 418-274-3069 POSTE 3307